Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom de la matière : ZEP PROFESSIONAL SPOTTER CLEANER

Numéro de la matière : 469500C

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Zep Inc.

Adresse : 11627 - 178 Street

Edmonton, Alberta T5S 1N6

Canada

Téléphone : Services de conformité - 877-428-9937

Numéros d'appel d'urgence

Pour toute information sur la : Services de conformité - 877-428-9937

fiche technique

Pour toute urgence médicale : Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont

enregistrés

Pour toute urgence liée au : CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont

transport enregistrés.

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Aspect	liquide
Couleur	ambre
Odeur	de solvant

Classification SGH

Irritation cutanée : Catégorie 2 Lésions oculaires graves : Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :

Corrosion

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence : **Prévention**:

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation. P280 Porter des gants de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver

abondamment à l'eau.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un

médecin.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver

avant réutilisation.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants dangereux

Nom Chimique	NoCAS	Concentration [%]
2-butoxyéthanol	111-76-2	>= 5 - < 10
2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	>= 1 - < 5
4-hydroxy-4-méthylpentane-2-one	123-42-2	>= 1 - < 5
propane-2-ol	67-63-0	>= 1 - < 5
pyrophosphate de tétrapotassium	7320-34-5	>= 1 - < 5
sulfate de sodium et de dodécyle	151-21-3	>= 1 - < 5

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Consulter un médecin.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

traitant.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup

d'eau pendant au moins 15 minutes en retirant les vêtements

et chaussures contaminées.

Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

En cas de contact avec les

yeux

: Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec

beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.

Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.

Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne PAS faire vomir.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

: Les effets sont immédiats et retardés.

Les symptômes peuvent inclure boursouflure, irritation,

brûlures et douleur.

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration,

durée de contact).

Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.

Avis aux médecins : Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

appropriés

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction

inappropriés

: Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant

la lutte contre l'incendie

: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

: Dioxyde de carbone (CO2)

Monoxyde de carbone

Fumée

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

viqueur.

Équipements de protection particuliers des pompiers

: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Précautions pour la protection de l'environnement

: Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour

l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger

: Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Conditions de stockage

sures

: Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Les installations et le matériel électriques doivent être

conformes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter : Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement

alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions

exothermiques.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
2-butoxyéthanol	111-76-2	TWA	20 ppm 97 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	20 ppm	CA BC OEL
		VEMP	20 ppm 97 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	20 ppm	ACGIH
2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	LMPT	30 ppm 165 mg/m3	CA ON OEL
4-hydroxy-4-méthylpentane-2- one	123-42-2	TWA	50 ppm 238 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	50 ppm	CA BC OEL

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

		VEMP	50 ppm 238 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	50 ppm	ACGIH
propane-2-ol	67-63-0	TWA	200 ppm 492 mg/m3	CA AB OEL
		STEL	400 ppm 984 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	200 ppm	CA BC OEL
		STEL	400 ppm	CA BC OEL
		VEMP	400 ppm 983 mg/m3	CA QC OEL
		VECD	500 ppm 1,230 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	200 ppm	ACGIH
		STEL	400 ppm	ACGIH

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Composants	NoCAS	Paramètres	Échantillo	Heure	Concentrati	Base
		de contrôle	n	d'échanti	on	
			biologique	llonnage	admissible	
2-BUTOXYETHANOL	111-76-2	Acide butoxyacéti que (BAA)	Urine	À fin du travail (dès que possible après que l'expositi on ait cessé)	200 mg/g créatinine	ACGIH BEI
PROPAN-2-OL	67-63-0	Acétone	Urine	End of shift at end of workwee k	40 mg/l	ACGIH BEI

Mesures d'ordre technique : ventilation efficace dans toutles les zones de traitement

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence

d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives

d'exposition.

Protection des mains

Matériel : Gants de protection

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de

travail spécifique.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas

de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection de la peau et du

corps

: Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle suivant la quantité

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

et la concentration de la substance dangereuse au poste

de travail.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la

journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : ambre
Odeur : de solvant

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 9.5 - 10.0

Point de fusion/point de

congélation

: Donnée non disponible

Point d'ébullition : 104 °C

Point d'éclair

Non applicable

Taux d'évaporation : Donnée non disponible
Pression de vapeur : Donnée non disponible
Densité de vapeur relative : Donnée non disponible
Densité : Donnée non disponible

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : soluble

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Stable

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Conditions à éviter : Donnée non disponible

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Matières incompatibles : Des acides et des bases

Oxydants

Produits de décomposition

dangereux

: On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets potentiels sur la santé

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

Symptômes d'une

surexposition

: Les effets sont immédiats et retardés.

Les symptômes peuvent inclure boursouflure, irritation,

brûlures et douleur.

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration,

durée de contact).

Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS. Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

Cancérogénicité:

IARC Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par

IARC.

Toxicité aiquë

Produit:

Toxicité aiguë par voie

orale

: Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par

inhalation

: Estimation de la toxicité aiguë : > 40 mg/l

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Composants:

2-butoxyéthanol:

Toxicité aiguë par voie

orale

: DL50 oral Rat: 880 mg/kg

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: DL50 dermal Lapin: 1,060 mg/kg

catarice

propane-2-ol:

Toxicité aiguë par voie : DL50 oral Rat: 4,396 mg/kg

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

orale Méthode: Méthode de calcul

sulfate de sodium et de dodécyle:

Toxicité aiguë par voie : DL50 oral Rat: 2,700 mg/kg

orale

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques: Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques: Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Coefficient de partage: n-: Remarques: Donnée non disponible

octanol/eau Composants:

2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol:

Coefficient de partage: n- : Pow: 0.54

octanol/eau propane-2-ol:

Coefficient de partage: n- : log Pow: 0.05

octanol/eau

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Information écologique : Donnée non disponible

supplémentaire

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas jeter les déchets à l'égout.

> Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

emballages déjà utilisés.

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada): PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES **DANGEREUSES**

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel): PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES **DANGEREUSES**

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air):

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air): PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA): PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA Dans l'inventaire TSCA

LIS Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Mentions de danger Conseils de prudence Danger:

Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux.

Prévention: Se laver la peau soigneusement après manipulation. Porter des gants de

protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Version:	1.1
Date de révision:	10/01/2023
Date d'impression:	04/27/2025

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers. La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.